

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 8.3 de l'ordre du jour

CX/CAC 20/43/9 Add.3

Juillet 2020

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

#### Quarante-troisième session

#### PROPOSITIONS DE NOUVEAUX TRAVAUX<sup>1</sup>

Une liste de propositions relatives à l'élaboration de nouvelles normes et de nouveaux textes apparentés est présentée ci-dessous avec, pour chacune, la référence au rapport et au document de projet correspondants. Les documents de projet sont également rassemblés dans le présent document à toutes fins utiles et afin de veiller à leur disponibilité dans les six langues.

La Commission est invitée à décider, dans chaque cas et en tenant compte des résultats de l'examen critique effectué par le Comité exécutif, s'il convient ou non de procéder aux nouvelles activités proposées et à quels organes subsidiaires ou autres il appartient de mener ces travaux. La Commission est invitée à examiner ces propositions à la lumière de son *Plan stratégique 2020-2025*, des *Critères régissant l'établissement des priorités des travaux* et des *Critères régissant la création d'organes subsidiaires de la Commission du Codex Alimentarius*.

Organe du Codex	Texte	Référence et document de projet
CCPR	Liste des pesticides à évaluer en priorité par la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides en 2021	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">CX/PR 20/52/19, Appendices I et II</a></li><li>• <a href="#">CX/EXEC 20/79/2-Add.1, Appendice 3</a></li><li>• Annexes I et II du présent document</li></ul>

**LA LISTE PRIORITAIRE POUR ÉVALUATION PAR LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA JMPR 2021 EST EN COURS DE TRADUCTION.**

<sup>1</sup> La proposition du Comité sur les résidus de pesticides concernant l'approbation des listes des pesticides à évaluer en priorité par la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides en 2021 figure dans le présent document.